

Séance du Conseil Communal du 31 janvier 2023

**Résumé des points  
inscrits à l'ordre du  
jour**

## **Finances**

### **1 - CPAS - Budget 2023 – Tutelle**

*Le Conseil est invité à approuver le budget 2023 du CPAS de Chimay en tant que Tutelle*

### **2 - Taxe hôtelière et de séjour - Exercice 2023 - Exonération partielle – Décision**

*Il a été établi en séance du 7 novembre 2022 une taxe hôtelière et de séjour pour les exercices 2023 à 2025.*

*Considérant la crise énergétique actuelle et afin de soutenir les acteurs du Tourisme le collège propose au Conseil communal de réduire de 50% la taxe pour l'exercice 2023*

### **3 - Organisation d'une vente groupée de printemps de lots de résineux**

*Le Conseil communal est invité à approuver le cahier des charges pour la « Vente groupée de printemps de lots de résineux. Celle-ci sera organisée par soumission via des enveloppes fermées avec adjudication au plus offrant sans négociation. Cette vente se tiendra le 15 février 2023*

## **Travaux et Patrimoine**

### **4 - AIGT - Terrain de l'extension du chalon / Principe de constitution d'un droit d'emphytéose**

*Le collège invite le Conseil à marquer son accord sur l'apport par bail emphytéotique à l'AIGT - Association Intercommunale Génération Thiérache- d'une parcelle de terrain d'une superficie de 34 ares 49 centiares avec paiement annuel d'un canon égal à l'euro symbolique*

### **5 - Vente d'un bien communal Rue de Maubert à Rièzes - Approbation du principe de vente**

*Le collège propose au Conseil d'approuver le principe de vente de gré à gré sans publicité d'une partie de terrain communal sise commune de Chimay division de Rièzes cadastrée Section A partie de la n°155d5 (en nature de terrain de sport)*

## **Marchés publics**

### **6 - Contrat cadre pour des missions relatives à la coordination sécurité des projets communaux pour les années 2023 et 2024 - Approbation des conditions du marché**

*Le Conseil communal est invité à approuver le cahier des charges n°2023-002 relatif au marché « Désignation d'un coordinateur sécurité par un contrat cadre pour des missions relatives à des projets communaux pour les années 2023 et 2024 » établi par le service finances. Le montant estimé de ce marché s'élève à 82.644,62€ HTVA ou 100.000€ TVAC*

## **Personnel**

### **7 - Approbation du nouveau Règlement de travail commun Commune - CPAS - Volet Commune**

*Le collège invite le Conseil à approuver le nouveau règlement de travail commun Ville – CPAS. Le vote concerne le Règlement applicable à l'ensemble du personnel communal (Le conseil de l'Action sociale prendra une décision similaire pour son personnel)*

## **Affaires Générales**

### **8 - Appel à candidatures POLLEC 2022**

*Il est proposé au Conseil communal de marquer son accord sur l'introduction d'un dossier de candidature au volet « Ressources humaines » de l'appel POLLEC 2022 et de s'engager, pour autant que le dossier soit sélectionné, à réaliser les missions et à collaborer avec la structure supracommunale Charleroi Métropole.*

### **9 - Autorisation préalable de principe pour l'utilisation de bodycams par certains membres du personnel de la Zone de Police de la Botte du Hainaut et pour les membres opérationnels des autres zones de police**

*IL est demandé au Conseil communal d'autoriser les membres du personnel de la Zone de Police de la Botte du Hainaut à utiliser des bodycams (caméras mobiles visibles) sur le territoire de la commune de Chimay ainsi que pour les membres de la police venant en renfort sur le territoire chimacien.*

### **10 - Participation au projet INTERREG V "EUROCYCLO" - Cofinancement 2022 – Décision**

*Le collège invite le Conseil à approuver la participation de la Ville de Chimay au cofinancement du projet Eurocyclo porté par la Maison du Tourisme du Pays des Lacs à hauteur de 0.08€/habitant*

### **11 - Mesures de circulation diverses**

*IL est proposé au Conseil d'approuver les modifications suivantes :*

#### *- Rue Principale :*

*- La délimitation de zones de stationnement au sol :*

*1) Du côté et sur la longueur du pignon du n°30A (11m);*

*2) Du côté et du n°34 à l'accès carrossable du n°30;*

*La zone de stationnement projetée le long des n°34 à 30 est conditionnée par le déplacement de l'arrêt de bus existant à la mitoyenneté des n°34/30.*

#### *- Rue E. Dony :*

*Création de zone d'évitement striées trapézoïdales précèdent les emplacements de parkings, d'une longueur de 10 mètres, disposées en vis-à-vis et réduisant progressivement la largeur de la chaussée.*

#### *- Rue du Jeu de Balle :*

*-L'établissement d'un ilot central de type "goutte d'eau" à son débouché sur la rue de la Gare*

*-L'établissement de zones d'évitement striées de part et d'autre de la chaussée à ses angles qu'elle forme avec la rue de la Gare*

#### *- Rue Basse Bouchère :*

*La réservation d'un emplacement de stationnement.*

#### *- Rue du Pavillon :*

*La limitation de la durée du stationnement à 30 minutes avec usage obligatoire du disque de stationnement à l'opposé du n°4 sur une distance de 12 m.*

**12 - Assemblée générale ordinaire de l'Intercommunale Sports et Loisirs du Sud Hainaut le 24/02/2023**

*L'assemblée général de l'intercommunale des Sports et Loisirs du Sud Hainaut se tiendra le 24/02/2023*

*Afin de donner mandat aux délégués, il importe que le Conseil communal exprime sa position à l'égard des points portés à l'ordre du jour à savoir :*

- 1. Constitution du bureau de l'Assemblée Générale - Nomination de 2 scrutateurs*
- 2. Lecture et approbation du PV de l'Assemblée Générale du 29 septembre 2022*
- 3. Rapport du Commissaire Réviseur*
- 4. Evaluation du bilan, compte de résultats et annexe de l'année 2021*
- 5. Rapport du Conseil d'administration sur la gestion et l'activité de l'exercice 2021*
- 6. Plan stratégique triennal 2022-2023-2024*
- 7. Décharge à donner aux Administrateurs*
- 8. Décharge à donner au Commissaire Réviseur*

**Régie des eaux**

**13 - Comptes annuels 2021 de la Régie Communale des Eaux de la Ville de Chimay – Approbation**

*Le Conseil est invité à approuver le bilan, le compte de résultat et les états des recettes et dépenses 2021 de la Régie Communale des Eaux de la Ville de Chimay*

**14 - Budget 2023 de la Régie Communale des Eaux de la Ville de Chimay – Approbation**

*Le collège demande au Conseil d'approuver le budget 2023 de la Régie Communale des Eaux de la Ville de Chimay se soldant avec un boni de 1.943,11€ au service ordinaire*

**Enseignement**

**15 - Plan de pilotage - Groupe solaire Charlemagne - Modification/Recommandation pour approbation**

*Le conseil est invité à approuver les modifications apportées au Plan de Pilotage du Groupe Scolaire Charlemagne.*

**Huis clos.**